



MINISTÈRES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES
TERRITOIRES

Pôle autorité environnemental,
en appui de la mission
régionale d'autorité
environnementale Hauts-de-
France

Affaire suivie par :
Gauthier Turco
Tél : 03 20 40 55 62

Courriel : ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

Le chef du pôle Autorité
environnementale

à

Monsieur le Préfet
16 Place de la Préfecture
62000 Arras

[\(magali.bartoux@pas-de-calais.gouv.fr\)](mailto:magali.bartoux@pas-de-calais.gouv.fr)

Lille, le 12 janvier 2026

Objet : **Déclaration d'utilité publique pour la réalisation d'une zone
d'expansion de crue (ZEC) sur la commune d'Estrée-Blanche (62)**

Avis de l'autorité environnementale
N° d'enregistrement NOVAE : 011651/A PP

Monsieur le préfet,

Vous avez saisi l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet, par
saisine dématérialisée du 9 janvier 2026.

Le projet a déjà fait l'objet de l'avis¹ n° 2025-8817 de la MRAe en date du 22 juillet
2025 dans le cadre de la procédure de mise en compatibilité du PLU liée à cette ZEC.

Il ressort de l'analyse du dossier de demande de DUP que l'étude d'impact n'a pas été
modifiée. L'étude d'impact n'étant pas modifiée, l'avis initial de la MRAe est maintenu
et vous pouvez le joindre au dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, monsieur le préfet, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la mission d'appui à la mission régionale
d'autorité environnementale Hauts-de-France,
le chef du pôle autorité environnementale

Gauthier TURCO
gauthier.turco

Signature numérique de
Gauthier TURCO gauthier.turco
Date : 2026.01.12 14:28:19
+01'00'

Copies : DREAL Hauts-de-France

1 https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/8817_avis_mec_plui_artois_flandres_zec_estree_blanche.pdf